

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1084 décision n° 1084 du 1er septembre 1953

n° 1084

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 septembre 1953

Numéro JO

n° 12 du 01/10/1953

Date du numéro

1 octobre 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Est rapportée la décision n° 894 en date du 10 juillet 1953. Le garde-cercle de 2° classe Tabet Aklan, Mle 380, est engagé a la Compagnie comme 2° classe, 2° échelon, au lieu de 2° classe, 1er échelon. Ce garde percevra le É rappel de solde pour compter du 1er juillet 1953, date de son engagement.